

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 28 Novembre 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 11	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 9

DATE DE LA CONVOCATION : 22 novembre 2024
--

L'an deux mil vingt quatre et le vingt huit novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Yves BELTRAN - Christian RULLIAT - Virginie BLUM - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Guy LHOPITAL

Etaient excusés/absents : Olivier AIGLON (pouvoir à Agnès NELIAS) - Fanny CHABRAN (pouvoir à Fabrice FOURDIN) - Pierre DURAND - Valérie DEJOUR

Secrétaire de séance : Virginie BLUM

Date de convocation : 22 Novembre 2024

D/2024-102

Objet de la délibération : Budget chaufferies bois : renouvellement d'une ligne de trésorerie

Madame la Maire propose de renouveler la ligne de trésorerie souscrite pour la chaufferie bois. Elle présente la proposition émise par la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, dont les caractéristiques sont :

Montant : 50 000 €

Durée : un an

Taux d'intérêts : au choix à chaque tirage : €STER + marge de 0.84 %

Tirage : crédit d'office

Remboursement : débit d'office

Demande de tirage : aucun montant minimum

Paiement des intérêts : chaque mois civil par débit d'office

Commission d'engagement : 400 € prélevés en une seule fois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

AUTORISE Madame la Maire à signer le contrat de ligne de trésorerie proposé par la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, pour un montant de 50 000 € selon les caractéristiques énoncées ci-dessus,

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Virginie BLUM Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-----------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

- 2 DEC. 2024

Après dépôt en Préfecture le :

- 2 DEC. 2024

Publication ou notification du :

- 2 DEC. 2024

Publication site internet le :

Affichage liste des délibérations le : - 2 DEC. 2024